



*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le - 2 FEV. 2015

Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux,

La réforme de la formation des enseignants est une réforme majeure du gouvernement. L'actualité de ces dernières semaines a montré combien cette formation, initiale comme continue, a renforcé encore cette priorité et j'ai souhaité que les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) soient des acteurs forts dans les mesures de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République.

La formation initiale des enseignants refondée en 2012 s'est mise en place à la rentrée 2013. Personne n'a pu imaginer que l'ensemble des questions relatives à cette nouvelle donne, avaient trouvées des solutions satisfaisantes et opérationnelles sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi j'ai souhaité qu'un suivi, qu'un accompagnement soit mis en place. C'est le cas par le travail annuel des inspections générales (IGEN et IGAENR). C'est le cas par la nomination des deux coordonnateurs du groupe de pilotage inter-directions qui permet un travail plus efficace des trois directions générales du ministère (DGRH, DGESIP et DGESCO). C'est le cas par les liens réguliers entre ce groupe de pilotage et le réseau des ESPE. C'est le cas enfin par la mise en place du comité de suivi de la réforme de la formation des enseignants dont la présidence a été confiée au Recteur FILATRE et auquel vous participez.

C'est cet accompagnement qui permet de nourrir la réflexion permanente sur cette nouvelle formation qui se met en place, afin de l'inscrire dans un processus d'amélioration continue. C'est également cette démarche qui permet de prendre en compte les évolutions plus générales du cursus du diplôme national de master et notamment le cadre national des formations conduisant à ce diplôme qui a été publié il y a maintenant un an après l'avis favorable du CNESER.

C'est dans cette démarche générale que je tenais à rappeler que se situe la réflexion menée, par l'ensemble des acteurs ces dernières semaines sur les parcours types de formation qui permettent de prendre en compte la diversité des publics au sein des ESPE. Je vous remercie d'avoir participé à cette réflexion collective.

Mesdames Bernadette GROISON, Frédérique ROLLET
Claudine KAHANE
Secrétaires Généraux FSU, SNES-FSU, SNESUP-FSU
Messieurs Sébastien SIHR, Benoit HUBERT,
Jérôme DAMMERY
Secrétaires généraux SNUipp-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU
Monsieur William MARTINET
Secrétaire général de l'UNEF
104, rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

A la rentrée universitaire 2015, nous aurons une nouvelle catégorie de fonctionnaires stagiaires, à savoir des lauréats du concours 2015 ayant déjà validé le diplôme national de master, mention « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF). J'ai souhaité que ces nouveaux fonctionnaires stagiaires puissent bénéficier eux-aussi du principe d'une entrée progressive dans le métier. C'est pourquoi j'ai donné instruction à mon Cabinet et aux services de mener la réflexion sur la construction du parcours qui leur sera proposé à la prochaine rentrée universitaire. Ce parcours devra intégrer un temps de formation au sein des ESPE équivalent aux autres fonctionnaires stagiaires.

J'ai demandé à ce que cette réflexion, qui est en cours depuis quelques semaines, aboutisse dans des délais permettant d'une part la concertation, de vos organisations mais aussi du comité de suivi et d'autre part laisse le temps nécessaire d'appropriation par les équipes des ESPE pour une application opérationnelle à la rentrée 2015.

Par ailleurs, je vous confirme que les textes relatifs à la titularisation sont en cours de finalisation et seront très prochainement publiés.

Mon Cabinet ainsi que les coordonnateurs restent bien sûr à votre écoute sur ces questions ainsi que sur l'ensemble de cette réforme.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les secrétaires généraux, l'expression de ma considération distinguée.



Najat VALLAUD-BELKACEM